



Tournoi Régional du Racing Club de Strasbourg

REGLEMENT DU TOURNOI DU RC STRASBOURG – dimanche 26 juin 2022

N° d'homologation 1334/2021-R

Article 1 : Le club du RACING CLUB DE STRASBOURG TENNIS DE TABLE, organise au complexe Jean-Nicolas Muller, 36 rue du Languedoc à Strasbourg, le dimanche 26 juin 2022, son 1er tournoi régional Grand-Est ouvert à tous les joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT de la région Grand Est. Le certificat médical est obligatoire (ou mention « certificat médical présenté » inscrite sur la licence). Il se disputera dans le respect des consignes sanitaires.

Article 2 : Le tournoi se disputera sur 20 tables agréées ITTF. Les balles seront fournies par les joueurs. La compétition se déroulera avec des balles plastiques.

Articles 3 : Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans 3 tableaux (hors double). Les poussins ne peuvent participer à ce tournoi. Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Si un tableau a moins de trois inscrits, il sera annulé. Chaque tableau sera limité à un nombre maximum de 36 inscriptions.

Article 4 : Les points pris en compte pour les inscriptions dans les différents tableaux sont les points officiels inscrits sur la licence de 2nd phase.

Article 5 : Tenue sportive réglementaire et chaussures de sport sont obligatoires. Le tournoi est régi par les règles de la FFTT et se déroulera sans interruption. Toutes les rencontres se dérouleront en 3 manches gagnantes. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant, qui se fera ensuite par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 6 : les rencontres seront comptabilisées pour le classement FFTT au coefficient correspondant pour les tournois de type régionaux (0.5).

Article 7 : Le tournoi sera juge-arbitré par M. Nicolas HEY (JA3). Il sera assisté de membres du club du Racing Club de Strasbourg, leurs décisions seront sans appel.

Article 8 : Les inscriptions sont à effectuer pour le vendredi 24 juin 2022 dernier délai. Des inscriptions de dernières minutes pourront être effectués le matin même en fonction des places restantes disponible.

Article 9 : Les frais d'inscriptions sont à régler directement lors de l'inscription via le site HelloAsso.

Article 10 : Toute personne n'ayant pas réglée son inscription 30 minutes avant le début du tableau ne pourra pas participer à ce même tableau. Le paiement de l'inscription fait office de confirmation de participation.

Article 11 : Le club du Racing Club de Strasbourg décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident. La participation à ce tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 12 : Les différents tableaux, les droits d'inscriptions et les dotations sont donnés ci-dessous :

Tableau	Catégorie	Droits d'inscription	Dotations			Heure de début
			1er	Finaliste	1/2 Finalistes	
A	1300 - TC	8 €	100 €	60 €	30 €	14H
B	1000 - 1999	7 €	80 €	50 €	25 €	11H30
C	800 - 1599	6 €	60 €	35 €	20 €	9H30
D	500 - 1299	6 €	50 €	30 €	15 €	12H30
E	500 - 999	6 €	40 €	20 €	10 €	10H30
F	500 - 799	6 €	30 €	15 €	10 €	9H30
G	Double - 3000 points	12 €	40 €	20 €		16H
H	TC Dames	7 €	50% Engagements	30% Engagements		15H

Le club se réserve le droit de diminuer les dotations en cas d'un faible nombre de participants au sein de ce tableau.

Article 13 : les inscriptions se font uniquement via le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/rc-strasbourg-tennis-de-table/evenements/tournoi-regional-rc-strasbourg-2022>

(disponible sur notre site internet : <http://rcs-tennisdetable.com/>)